

Lancement du concours

Jardiner en faveur du climat et de la biodiversité du 21 mars au 4 juin 2023

Vous jardinez sur un balcon, une terrasse, une parcelle de jardin collectif, dans un petit ou grand jardin ? Vous jardinez **en privilégiant** des techniques qui préservent **la biodiversité** ? Vous êtes dans une démarche globale de jardinage respectueuse de la nature **et** ayant pour but de préserver **le climat** ?

N'attendez pas pour nous présenter votre espace de jardinage !



Qui peut participer ?

Tous les jardiniers engagés dans une démarche en faveur du climat et de la biodiversité peuvent présenter leur candidature.

Les dossiers de candidature sont évalués sur la mise en œuvre d'une démarche globale de jardinage respectueux de la nature, sur l'évolution des pratiques et sur le partage des savoir-faire.

Ce concours est ouvert à tous, 4 catégories d'espace de jardinage sont représentées :

- Terrasse, cour ou balcon (jardinage hors-sol)
- Parcelle dans un jardin collectif
- Petit jardin privé (- de 100 m²)
- Grand jardin privé (+ de 100 m²)

Les récompenses

Les 4 lauréats recevront une plaque de certification à afficher à l'entrée du jardin ou de la cour. Un vidéaste professionnel viendra tourner une vidéo au mois de juillet pour mettre en valeur les lauréats, leur espace de jardinage et leurs savoir-faire.

Les lauréats recevront un avoir d'une valeur de 200€ à utiliser dans une pépinière ou une jardinerie de leur choix.

Une cérémonie de remise des prix, en présence de la presse, se tiendra durant le mois de septembre à Paris. Cette matinée sera suivie d'une visite sur le thème du végétal dans un endroit inédit.

Les 4 prix d'encouragement recevront une sélection de beaux ouvrages sur les plantes et les jardins.

Comment participer ?

Pour participer au concours, téléchargez et complétez le dossier de candidature correspondant à l'une des 4 catégories d'espace de jardinage.

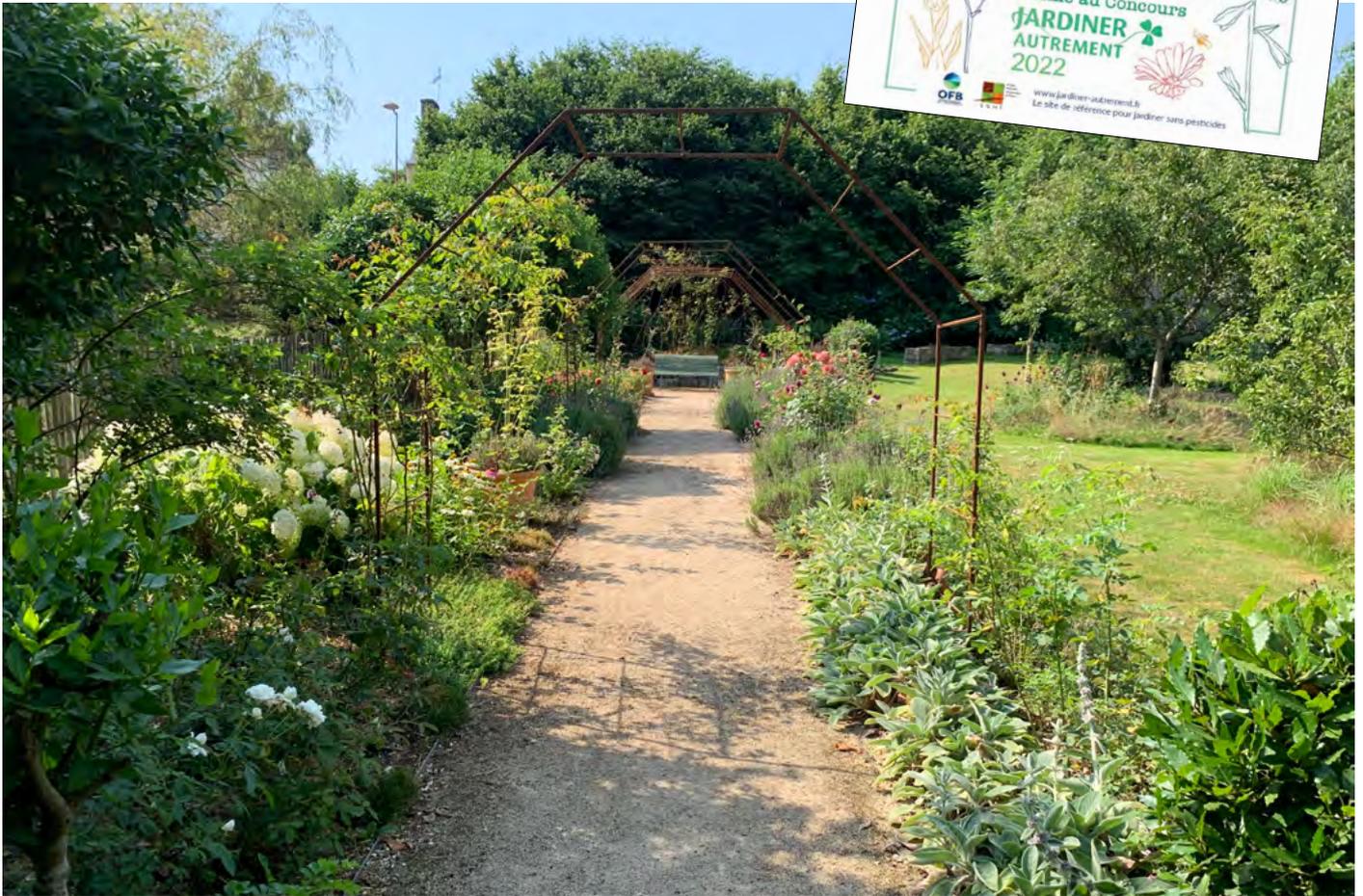
Envoyez-le par mail avant le 4 juin 2023 accompagné de photos représentatives de votre espace de jardinage et de vos techniques.

Deux options pour envoyer le dossier d'inscription avant le 4 juin 2023 :

- par mail à webmaster@jardiner-autrement.fr
- par courrier, cachet de la poste faisant foi : Société Nationale d'Horticulture de France, Concours Jardiner Autrement, 84 rue de Grenelle 75007 Paris.

Les dates clés :

- 21 mars 2023 : ouverture du concours
- 4 juin 2023 : clôture des inscriptions
- 21 juin 2023 : annonce des lauréats



Raphaëlle Pouezevara, Lauréate 2022 catégorie grand jardin privé.

JARDINER
AUTREMENT



La plateforme Jardiner Autrement, à destination des jardiniers amateurs, est pilotée par le pôle Jardiner Autrement de la Société Nationale d'Horticulture de France et soutenue financièrement par l'Office français de la biodiversité. C'est par ce biais que la SNHF accompagne depuis 2010 les jardiniers amateurs de tous niveaux dans les pratiques respectueuses de l'environnement. La sensibilisation et la diffusion des pratiques de jardinage pour agir en faveur du climat sont plus particulièrement au cœur des missions de Jardiner Autrement.

La Société Nationale d'Horticulture de France est ouverte à tous les passionnés de jardins. Son objectif est de diffuser les connaissances et savoir-faire horticoles. Association reconnue d'utilité publique et d'intérêt général, la SNHF développe de nombreux projets et activités : conférences, colloques, journées d'étude, voyages et visites, concours et prix, démonstrations, publications... Elle s'adresse aux jardiniers amateurs, aux professionnels du végétal, aux associations et lycées horticoles et aux collectivités territoriales.